



COMMUNE DE ROZÉRIEULLES



Bienvenue à tous !

La nature est notre bien le plus précieux ! Entre les zones protégées du **Parc Naturel de Lorraine**, de **Natura 2000** et du **Mont Saint-Quentin** le site d'accueil des "Crapauds" nous offre, en tant qu'utilisateurs, ses chemins et ses futées.

La commune de Rozérieulles nous héberge sur ses terres, ayez à cœur de les respecter !!!

Vous trouverez dans votre sac coureur **un sac poubelle**, s'il s'avérait insuffisant *d'autres sont à votre disposition gratuitement au chapiteau, en cuisine*. De plus en cuisine se trouve également un point de collecte de piles usagées. Pour vos ordures, **des bennes de tri sont à votre disposition** sur le campement, *utilisez-les !!!*

Merci de pratiquer le "Tri Sélectif"

Attention : Les Crapauds ne sont pas une déchetterie ne laissez pas vos encombrants !!!

Merci de remporter vos sièges, bbq, vieux frigos... etc. (voir règlement et Crapaud Déchaîné spécial)

Côté sanitaires de nombreux WC chimiques parsèment le site, un camion **WC** et un camion **Douches** sont à votre disposition dans le bois derrière le chapiteau. Nous assurons une **maintenance permanente** de ces lieux afin qu'ils restent propres et accueillants. Merci de les utiliser et de respecter ce difficile travail accompli par des bénévoles.

ATTENTION !

Le site d'accueil des "Crapauds" se trouve maintenant au cœur d'un espace naturel protégé, sensible, classé "Natura 2000". Ceci nous impose un peu plus de rigueur :

- **Il est interdit de tondre les emplacements.**
- **Il est interdit de couper arbres et branches.**
- Ne coupez pas buissons, branchages et racines, respectez les végétaux vous entourant.
- Pas de campements sauvages en dehors des emplacements prévus et attribués.
- **Un seul véhicule par emplacement !**
- Respectez les parkings, zones et accès autorisés au public, ne vous en n'écartez pas.
- **Les groupes électrogènes sont interdits.**
- Evitez tout tapage.
- **Les feux ouverts à même le sol, entourés de cailloux ou enterrés sont INTERDITS.**
- **Il est interdit de verser dans la nature vos cendres de BBQ même éteintes.**
Afin d'éviter tout risque d'incendie les cendres doivent être neutralisées avant évacuation en bennes.

Rappels :

- Ne jetez pas vos emballages de nourriture sur le circuit !
- Il est interdit de faire tourner les moteurs de voiture sur le campement pendant l'épreuve.

**Tout manquement à ses recommandations peut entraîner
la disqualification de votre équipe.**

**Pour la pérennité des Crapauds, merci de nous aider
à maintenir un site sûr, accueillant et respectueux de la nature !**